

SAS L AU CARRE

Granoux 15 700 PLEAUX Mail : dpeyral@direo.fr Siret : 804 485 167 000 22

N° de commande : CMD-6783CA4444D15

Date: 12/01/2025 Conseiller: Leol Test

Bon de commande

Nom du client : Jakubowski Lexie

Adresse: 43310 Clint Mill Apt. 379 Lynchberg, UT 35033-0007

Code postal : IL

Ville :

Entreprise : Dayna Jones Numéro siret : 23882784466397 Tél : +1.603.256.0769

Mail: devin.beahan@example.org

PRODUITS	DESCRIPTION	Qté	Prix unitaire HT	Prix total HT
Licence Lycorne Croissance	Abonnement Lycorne Croissance, engagement 12 mois	1	97.00 €	97.00 €

Total HT: 97.00 €

TVA 20%: 19.40 €

Total TTC: 116.40 €

Fait le: 12/01/2025

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les produits et services sont distribués par la société L AU CARRE, SAS au capital de 2506 €, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le numéro 804 485 167, dont le sière social est situé Granoux à PLEAUX (15700)

Les présentes Conditions Générales s'appliquent entre la société L AU CARRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 2.506 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aurillac sous le n° 804 485 167, dont le Siège social est situé Granoux 15 700 PLEAUX (ci-après dénommée « Le Prestataire ») et le client (ci-après le « Client »), ayant signé le Devis ou Bon de commande qui intègre les Conditions Générales par référence, ce que le Client reconnaît expressément.

Article 1 : CHAMP D'APPLICATION :

L'attention du client est attirée sur le fait qu'il est considéré comme un professionnel et notamment un créateur d'entreprise, un professionnel libéral, un auto-entrepreneur, un artisan, une association ou une personne morale. Les logiciels, logiciels tiers et prestations de services proposés par L AU CARRE sont conçus pour satisfaire les besoins du plus grand nombre d'utilisateurs. Il appartient au Client de s'assurer que les LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES répondent à ses besoins et contraintes. À cette fin, il appartient au Client, préalablement à l'acceptation des CGV, de demander à L AU CARRE les informations nécessaires à leur mise en œuvre, sous forme notamment de documentation, présentation ou démonstration. À défaut, le Client reconnaît avoir été suffisamment informé sur les fonctionnalités, caractéristiques et contraintes des LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICE.

Article 2 : PROPRIÉTÉ DES LOGICIELS ET LOGICIELS TIERS :

Tout Logiciel fourni au titre des présentes reste la propriété de L AU CARRE ou de son éditeur. Par conséquent, le Client n'acquiert auprès de L AU CARRE, du fait des CGV, qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible et non transmissible des LOGICIELS figurant dans le descriptif des éléments commandés. La présente concession est accordée au Client en contrepartie du paiement d'un abonnement stipulé dans le bon de commande ou le devis. L AU CARRE se réserve le droit de corriger les éventuelles anomalies des LOGICIELS.

Article 3: LIVRAISON ET INSTALLATION

Les LOGICIELS sont livrés sous forme de fourniture d'accès (URL, Nom d'utilisateur/Mot de passe) pour les LOGICIELS en mode Saas/Cloud). Le Client procédera sous sa seule responsabilité au paramétrage et à l'administration des LOGICIELS, sauf recours à une PRESTATION.

Article 4 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L AU CARRE transfère le droit d'usage des LOGICIELS et SERVICES au CLIENT lors du paiement intégral du prix prévu dans le bon de commande. Toutefois, le Client assumera tous risques de perte, d'avaries, de destruction, de responsabilités ou dommages de toute nature sur les biens livrés qu'il lui appartiendra d'assurer à compter de leur date de livraison, jusqu'à leur parfait paiement, en valeur de reconstitution à neuf, au jour du sinistre.

Article 5 : PROTECTION DES DONNÉES

Le Client est seul responsable de la sauvegarde des données qu'il traite ou conserve et reconnaît qu'il est de sa responsabilité de :

- Réaliser des sauvegardes de ses données à un rythme régulier et adapté à son activité ;
- Vérifier au moins une fois par semaine le contenu des sauvegardes effectuées ;
- Utiliser des supports de sauvegarde adéquats, en bon état et exempts de contamination.

Article 6 : MODIFICATION DE L'INSTALLATION :

Le Client reconnaît que toute modification de l'installation ou de son environnement se fera sous sa responsabilité, sauf à ce que L AU CARRE procède elle-même à ces modifications lors d'une intervention facturable (Prestation) au tarif en vigueur à la date de son exécution ou les autorise expressément et préalablement.

Article 7 : ÉVOLUTIONS DES LOGICIELS :

Le Client est informé que les évolutions législatives peuvent, à tout moment, rendre inadaptées les fonctionnalités des LOGICIELS. L AU CARRE, dans la mesure où une Prestation l'y engage et dans les conditions prévues par celle-ci, fournira une mise à jour du LOGICIEL satisfaisant aux nouvelles dispositions légales.

Article 8 : CONDITIONS FINANCIÈRES :

8.1. Prix :

Les prix des logiciels et prestations commandés sont indiqués en Euros Hors Taxes et figurent sur le bon de commande ou devis.

8.2. Facturation et règlement des abonnements et prestations :

La facturation des abonnements annuels des logiciels intervient dès leur installation pour une période d'un an reconductible par tacite reconduction. Le règlement des abonnements annuels se fait à réception de la facture par prélèvement, virement ou chèque.

Article 9 : DURÉE

Le droit d'usage du LOGICIEL par abonnement annuel se renouvellera tacitement à chaque date anniversaire pour de nouvelles périodes d'un (1) an, sauf dénonciation anticipée par l'une ou l'autre partie adressée par courrier recommandé avec accusé de réception avec préavis de soixante (60) jours avant la date du prochain renouvellement.

Article 10 · RESPONSABILITÉS

Compte tenu de l'état de l'art en usage dans sa profession, L AU CARRE, qui s'engage à apporter tout le soin possible à l'exécution de ses obligations, est soumise à une obligation de moyens. Le client est soumis au respect de la législation française en vigueur. L AU CARRE se réserve le droit de mener toutes actions juridiques si la législation française en vigueur ne serait pas respectée.

Article 11 : CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations échangées entre L AU CARRE et le Client ou dont elles auraient connaissance lors de l'exécution de la COMMANDE, quel que soit leur support et y compris les LOGICIELS et SERVICES, seront considérées comme confidentielles.

Article 12 : CONFORMITÉ RGPD

Le Client est responsable de l'utilisation qu'il fait du LOGICIEL et des données qu'il collecte, il se doit de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données et toutes législations en vigueur. L AU CARRE se réserve le droit de se retourner contre le Client en cas d'utilisation frauduleuse.

Dans le cadre de son utilisation, les logiciels, logiciels tiers sont susceptibles de collecter des données personnelles. Ces données sont stockées dans la base de données clients.

Ces données ne font l'objet d'aucune communication à des tiers et restent dans la base de données des clients. Le Client est toutefois informé qu'elles pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente.

L AU CARRE peut être amené à utiliser les informations agrégées pour des besoins de suivi, d'administration, ou de support logiciels (informations relatives aux utilisateurs ou des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs).

Les données utilisateurs sont conservées jusqu'à ce que l'administrateur de l'entreprise abonnée au logiciel demande leur suppression, dans ce cas les données seront supprimées dans un délai de 3 mois. À défaut de demande de suppression, les données seront supprimées après 5 ans d'inutilisation du service.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données par mail à l'adresse david@lycorne.fr.

Dans le cadre de l'utilisation de logiciels qui ont leurs propres conditions générales d'utilisation, le Client est tenu de les accepter sur les supports en ligne de chaque logiciel.